

Adhésion

Nouvelle adhésion

(droit d'entrée par entreprise) : 50 € HT

Droit d'entrée proportionnel par salarié : 35 € HT

Cotisation annuelle

Cotisation forfaitaire annuelle : 105 € HT par salarié présent au 1er janvier, remise de 6.5% pour les entreprises ayant entre 16 et 49 salariés, remise de 12% pour les entreprises ayant entre 1 et 15 salariés.

Déclaration annuelle non effectuée : 138.60 € HT (montant par salarié)

Dans le cas où le chef d'entreprise non salarié est déjà adhérent au GIST pour le suivi de ses salariés, il est facturé dans les mêmes conditions tarifaires que ses salariés bénéficiaires de l'offre socle.

Tarifs au rendez-vous

Visite d'embauche ou 1^{ère} visite : 92.40 € HT
pour tout nouveau salarié dans l'effectif de l'employeur (y compris contrats professionnels)

Visite d'embauche ou 1^{ère} visite pour les apprentis : 50 € HT

Absence non justifiée : 86 € HT

Tarifs spécifiques au rendez-vous

Visite personnel intérimaire : 98 € HT

Visite personnel saisonnier : 92.40 € HT

Visite personnel EHLA

(Établissements Hors Loire Atlantique) : 138.60 € HT

Visite salarié non francophone

(par salarié) : 160 € HT

Toute absence non justifiée 48 heures à l'avance sera facturée au prix de la visite

Tarifs travailleurs indépendants

Cotisation forfaitaire annuelle : 92,4 € HT